

La Fédération PS des Hauts-de-Seine et Nadège AZZAZ, Maire socialiste de Châtillon et conseillère régionale d'Ile-de-France, appellent le Gouvernement à la prise de 8 mesures concrètes pour l'élimination des violences faites à l'égard des femmes

En cette journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Fédération des Hauts-de-Seine du Parti Socialiste et Nadège AZZAZ, Maire socialiste de Chatillon et conseillère régionale d'Ile-de-France, soutiennent la démarche et appellent les autorités gouvernementales à amplifier l'effectivité et la prise de mesures concrètes contre ces violences intolérables.

Pour rappel, en 2019, 147 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaires, ce qui représente une augmentation de 21% des violences par rapport l'année précédente. Ce constat doit nous alerter et montre la gravité de la situation dans laquelle une part de plus en plus large de femmes se trouve aujourd'hui. Les femmes victimes de violence doivent trouver de l'aide pour :

- Être écoutées sans que la parole soit mise en doute,
- Être mises à l'abri et protégées d'éventuelles représailles,
- Être aidées pour reconstruire leurs vies,
- Être soutenues pour protéger leurs enfants.

Le Haut Conseil à l'égalité a estimé à **1 milliard d'euros les moyens nécessaires** pour les structures d'écoutes, d'accueil et d'accompagnement, et a fait **44 préconisations**. Dès lors, les socialistes des Hauts-de-Seine ainsi que Nadège AZZAZ formulent **une série de 8 propositions** à déployer dès que possible afin d'établir des dispositifs efficaces pour lutter contre ces violences :

- 1) Augmenter le financement pour la lutte contre les violences faites aux femmes jusqu'à 1 milliard d'euros,
- 2) Abandonner le projet de donner au privé la gestion du 3919 qui aura pour conséquence de détruire le réseau d'associations féministes qui lui donne son efficacité. En effet, l'accueil de personnes fragilisées ne peut se faire de manière bureaucratique.
- 3) Former les personnels de tous les commissariats à l'accueil et la protection des femmes
- 4) Donner une suite rapide à tous les signalements et en particulier, accélérer les procédures judiciaires liées aux plaintes pour violences conjugales.
- 5) Augmenter les lieux d'hébergement d'urgence non mixtes, sécurisés et avec un personnel formé pour les femmes victimes de violence,
- 6) Donner l'autorité parentale à la plaignante et organiser les rencontres père-enfant en milieu protecteur dès le signalement,
- 7) Mettre en place un suivi psychologique des enfants qui sont aussi victimes,
- 8) Mettre réellement en place une prévention efficace aux violences sexistes dans les établissements scolaires et universitaires.

**La Fédération socialiste des Hauts-de-Seine
Nadège AZZAZ, Maire de Chatillon et conseillère régionale d'Ile-de-France
Véronique EZRATTY, Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité entre Femmes et Hommes**